

# CONSEIL DE QUARTIER DE LA PLAINE

## COMPTE - RENDU de l'ASSEMBLEE GENERALE 2010

### Ordre du Jour

Date : **17 NOVEMBRE 2010**

- Accueil
- Les Conseils de quartiers.
- Les actions du précédent conseil :
- Questions, échanges.
- Perspectives 2010-2011
- Appel à candidatures pour le nouveau conseil.
- Clôture de l'Assemblée Générale.

Horaire : de **20h30 à 23h30**

Lieu : **Salle PAUL-LABAL**

**Membres du bureau présents** : Mmes Janine CAZES, Caroline DE JUANA, Raymonde DERAMOND, Charlette MARIEL, Elisabeth PERICAUD - MM. Raymond ANDRES, Christophe BUET, André CAZARD, Robert MARGUERETTAZ, Bernard MARIEL, J-Pierre PERICAUD, J-Pierre POCHON. .

**Absents excusés** : Mme Danièle HENNINGER - MM. Baptiste ARGOUSE, Alex DESSENS, Michel LANGLOIS, Yann LAURENT,

**Conseillers municipaux référents** : M. Christophe ROUSSILLON (Titulaire), Mme Laurence MAHEC (suppléante)

**Représentants de la Municipalité** : Monsieur le MAIRE, Monsieur DERAMOND, Madame SCANO.

**Invité par M. le Maire avec l'accord du bureau du Conseil de quartier** : Capitaine GOETZ, commandant la Compagnie de Gendarmerie de VILLEFRANCHE DE LAURAGAIS dont dépend la Brigade de RAMONVILLE, Major GAUTHIER, commandant de la Brigade de RAMONVILLE.

**Rédacteurs** : Janine CAZES – Robert MARGUERETTAZ

Date de diffusion :  
Décembre 2010

## I - Accueil.

Monsieur MARGUERETTAZ accueille les participants et expose brièvement les raisons de la présence de représentants de la Gendarmerie à l'occasion de cette assemblée générale. Dans le cadre de la présentation des actions auxquelles a participé le conseil de LA PLAINE en 2009-2010 était prévu un chapitre sur les faits de société, sujet en relation avec la présence des représentants de la Gendarmerie. Ce point sera traité en début de réunion pour permettre aux Gendarmes présents de se libérer assez tôt. Monsieur MARGUERETTAZ donne la parole à Monsieur le Maire qui présente le capitaine GOETZ commandant la Compagnie de Gendarmerie de VILLEFRANCHE DE LAURAGAIS dont dépend la Brigade de RAMONVILLE et le Major GAUTHIER qui commande la Brigade de RAMONVILLE.

Le Capitaine GOETZ a souhaité présenter l'action de la Gendarmerie sur l'ensemble du secteur qui couvre un grand nombre de communes et sur RAMONVILLE en particulier, suite à une pétition rédigée par des habitants de la Résidence ST AGNE inquiets de la montée d'un climat d'insécurité ressentie dans ce secteur et au-delà. C'est un retour sur les nuisances dénoncées par les mêmes habitants lors de la réunion qui s'est tenue le 8 juillet 2010 salle POUCIQUOT à l'initiative de Monsieur le Maire et du service Education-Jeunesse.

Le Capitaine GOETZ fait le point sur l'évolution des méfaits recensés et note des sujets de satisfaction comme la diminution des « vols à la roulotte » (-20%) et des points moins favorables au niveau des commerces.

L'action des forces de Gendarmerie est opérationnelle 24h sur 24 et 7 jours sur 7 de façon graduée, de la présence préventive et dissuasive (patrouilles en voiture et à pied), aux investigations et

interventions. La présence affichée des gendarmes a pour but d'établir le repérage des contrevenants en puissance et de décourager leurs velléités d'infractions.

La Brigade de RAMONVILLE compte 14 gendarmes ce qui est satisfaisant par rapport au ratio de référence de 1 gendarme pour 1000 habitants, en dépit de fluctuations temporaires qui ont pu se produire suite à des mutations ou des départs à la retraite.

Les gendarmeries sont organisées en réseau qui comporte des dispositifs locaux et des structures globales, voire spécialisées sur les cambriolages par exemple. A partir de 20h, les appels sur le 17 ou sur les numéros des brigades locales sont traités par un central qui gère les interventions de patrouilles mobiles disséminées sur tout le territoire de la Compagnie.

Hors de toute forme de délation, les gendarmes demandent à la population de ne pas hésiter à les informer de situations suspectes qui interpellent un voisinage attentif. Cette demande d'échange d'information (particuliers/gendarmes) vise l'appel à la responsabilité des citoyens face à une mise en péril évidente ou fortement soupçonnée des personnes et des biens, dans des endroits pratiquement inaccessibles en voiture ou relevant de domaines privés.

Monsieur le Maire fait état des dispositions et initiatives qui ont été prises en vue de progresser dans l'apaisement de situations parfois tendues :

- Recrutement d'un nouvel éducateur pour le service Education-Jeunesse.
- Stage de hip-hop réalisé à la période de la Toussaint et qui a recueilli un succès certain auprès de certains jeunes ainsi qu'un atelier « GRAF ».
- Action sur le long terme qui a été entreprise en direction de personnes en rupture d'intégration avec le concours de l'association CLEMENCE-ISAURE. Des entretiens ont été conduits avec tous les acteurs dans le secteur de la place MARNAC, des rencontres ont été organisées y compris avec la participation des personnes qui posent problème aux habitants et commerçant avec des résultats sans doute limités mais encourageants.

A la suite d'échanges entre les personnes présentes, Monsieur le Maire et Monsieur MARGUERETTAZ remercient le Capitaine GOETZ et le Major GAUTHIER de leur participation.

Ces derniers se félicitent à leur tour de cet échange et nous remercient de les avoir accueillis.

## **II - Les Conseils de quartiers.**

La Charte des Conseils de quartiers devrait être révisée prochainement. Cette évolution fait l'objet d'une action inscrite dans le projet « Gouvernance, paragraphe Charte relais » de l'Agenda 21.

Enoncé de l'action :

Redéfinir et préciser la charte des Conseils de quartiers.

Mettre en place la coordination des Conseils de quartiers.

Accorder un budget (fond « Eco-civisme » ou « Quartier 21 ») aux Conseils de quartier pour réaliser leurs projets.

## **III - Les actions du Conseil de LA PLAINE en 2009-2010.**

### **III.1- Dossier : Environnement-Accessibilité-Sécurité.**

#### **1 - Plan de réfection de la voirie.**

La réfection de la voirie est un sujet sensible pour les habitants du quartier de LA PLAINE, dans la mesure où certains secteurs construits dans les années 60 n'ont pas bénéficié de travaux d'entretien depuis leur origine. Cela se manifeste en ces endroits par un état déplorable des trottoirs, des zones de stationnement aménagées et parfois de la chaussée. La question des réseaux est également préoccupante par la subsistance de raccordements en plomb sur un certain nombre d'adductions d'eau potable, par la dégradation due à l'âge d'un réseau électrique parfois inextricable et qui présente des dysfonctionnements jusqu'au niveau de l'éclairage public, par un réseau de communication aux limites de ses possibilités.

Longtemps refoulé, l'espoir était revenu suite à la présentation d'un programme de rénovations et réparations le 16 mars 2009, programme qui laissait espérer dans un avenir assez proche une physionomie nouvelle pour les secteurs les plus en retard avec rénovation des chaussées et trottoirs, renouvellement et « effacement » des réseaux aériens suivant l'expression consacrée.

Depuis lors est arrivé le projet d'axe-bus sur l'avenue TOLOSANE, épine dorsale du quartier de LA PLAINE. Certes le financement de ce projet est assuré en grande partie par la SMAT, mais il comporte des volets annexes à financer par d'autres sources :

- Reprise de certains points de raccordement au réseau d'adduction d'eau avec élimination des raccordements en plomb qui subsistent aussi sur cette voie : financement par le SICOVAL.
- Effacement des réseaux d'électricité et téléphone lorsque ce n'est pas déjà fait : financement par le SDEHG (Syndicat d'électrification de la Haute-Garonne).
- Aménagement non « standard » du raccordement de certaines rues adjacentes avec l'avenue TOLOSANE si cela se révèle bénéfique pour les usagers : financement sur les moyens habituellement affectés à la commune dans le cadre du pool routier.

Cela veut dire qu'une partie des ressources sur lesquelles était basé le plan de réfection de la voirie présenté le 16 mars 2009 devra être prélevée pour accompagner le projet d'axe-bus, ce qui explique les modifications qui nous ont été présentées le 5 novembre 2010.

Sans entrer dans le détail des contraintes dues au contingentement annuel ou bisannuel des ressources concernées et sans négliger les efforts que feront les responsables municipaux pour faire valoir le caractère exceptionnel du projet d'axe-bus et tenter d'obtenir des instances concernées une dérogation aux règles habituelles, le conseil de quartier devra exprimer un avis sur la révision des priorités induite par le rééchelonnement du plan initial de réfection de la voirie.

D'ores et déjà, la ligne directrice qui se dessine pourrait s'exprimer par « un peu plus tard mais pas moins » tant la globalité du besoin est incontestable dans certains secteurs.

La première réunion de bureau du conseil de quartier en 2011 sera entièrement consacrée à ce sujet. Les arbitrages sur le montant de certaines attributions évoquées plus haut devraient alors être connus.

## **2 - Accessibilité au métro pour piétons et cyclistes pendant les travaux.**

La situation n'a pas évolué comme chacun a pu le constater. Le promoteur campe sur ses positions en mettant en avant les questions de sécurité dont il est pleinement responsable sur le terrain qui lui appartient. Nous demandons que l'accès initial soit rétabli le plus rapidement possible dès que l'avancement de construction des immeubles les plus proches le permettra.

## **3 - Les lignes à haute-tension.**

M. LUBAC fait part de la réponse très claire d'ERDF : l'organisme est d'accord pour enfouir la ligne si les communes concernées payent...

## **4 - Traitement des déchets verts.**

Les dernières informations communiquées par le SICOVAL sur le dispositif de broyage des déchets verts à domicile font état d'un certain succès.

## **5 - Axe-bus et avenue TOLOSANE.**

L'avenue TOLOSANE est un élément majeur de communication à l'échelle du secteur Sud-Est de l'agglomération toulousain, à l'échelle de la commune et à l'échelle du quartier. Elle est aussi l'épine dorsale du quartier de LA PLAINE au long de laquelle s'organisent des lieux résidentiels, des pôles de commerces et de services importants.

Des représentants du Conseil de LA PLAINE ont participé à toutes les réunions d'information et à certains ateliers avec le souci de prendre en compte autant que faire se peut l'intérêt général.

## **6 - Faits de société.**

Voir le début du présent compte-rendu.

### **III.2 - Dossier : Urbanisation et centralité.**

#### **1 - Projet Maragon - Floralias.**

Après l'application du plan de sauvegarde des Floralias (2008/2013), c'est le projet urbain de relogement (2012/2014) qui doit entrer en action puis viendra le développement du nouveau programme de constructions.

#### **2 - Eco-quartier du Midi. Projet Cœur de ville.**

Une présentation de ces deux projets a été faite lors de la réunion du 19 mai 2010.

### **III.3 - Agenda 21.**

Un certain nombre de membres du bureau ont suivi depuis le début les étapes de mise en place de l'Agenda 21 qui va entrer dans sa phase de mise en œuvre.

Parmi les quelques 800 propositions avancées par environ 200 participants, le Conseil municipal en a retenu 73 réparties dans 11 projets.

Les membres du Conseil de LA PLAINE interviennent dans les projets suivants :

- Urbanisme
- Transports
- Espaces verts
- Charte handicap
- Vie associatives
- Gouvernance (Charte des Conseils de quartiers).

### **III.4 - Activités diverses.**

La tentative d'organisation d'un repas en plein air à l'échelle du quartier en relation avec la Fête du jeu s'est heurtée à un paramètre majeur : la pluie !

Par contre, les deux éditions du Troc-plantes ont connu un franc succès, particulièrement le Troc'plantes d'automne le 7 novembre 2010.

### **IV - Echanges et perspectives pour 2010-2011 :**

Tous les domaines abordés jusque-là méritent une présence active des membres du Conseil de quartier avec une attention particulière pour la rénovation de la voirie et le projet d'Axe-bus sur l'avenue TOLOSANE. Le conseil devra également s'investir dans les moyens susceptibles d'améliorer les échanges avec les habitants du quartier avec le souci de susciter au mieux la participation de chacun à la vie de la cité.

Les membres du bureau présents à l'assemblée générale acceptent de poursuivre leur activité.

Sont d'accord pour les rejoindre MM. Pierre LETORRIVELLE et Yann MARGO avec pour ce dernier l'intention d'apporter son concours au développement des relations avec les habitants.

### **V - Clôture de l'Assemblée générale.**

Elle est intervenue vers 23h30 avec les remerciements d'usage aux habitantes et habitants qui se sont déplacés, à Monsieur le Maire et aux membres du Conseil municipal dont la présence a permis d'établir un dialogue courtois et direct.